

Article

« Changements climatiques, migrations et défis de la gestion de l'environnement : le cas d'un village au coeur de la tourmente au Burkina Faso »

Ibrahim Ouattara, Omer Chouinard, Carole C. Tranchant et Jacques-Pierre Vanderlinden
[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement, vol. 8, n° 3, 2008.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/039593ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-d'utilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

CHANGEMENTS CLIMATIQUES, MIGRATIONS ET DÉFIS DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT : le cas d'un village au cœur de la tourmente au Burkina Faso

Ouattara Ibrahim¹, Omer Chouinard², Carol C. Tranchant³, Jacques-Pierre Vanderlinden², ¹Département de philosophie, ²Maîtrise en études de l'environnement, ³Faculté des sciences de la santé et des services communautaires, Université de Moncton, Moncton, NB, Canada, E1A 3E9, Courriel :

ouattai@umoncton.ca

Résumé : Les changements globaux ont des conséquences délétères sur les conditions de vie, dans les pays sahéliens d'Afrique. L'expérience du village de Koumbili (Burkina Faso), recueillie à partir d'une évaluation rurale participative (ERP) conduite en 2005, apporte une compréhension de la façon dont les changements climatiques et politiques actuels peuvent enclencher des comportements susceptibles de menacer l'intégrité des écosystèmes déjà fragilisés. Elle permet aussi une mise en perspective des mécanismes qui opèrent en vue de renforcer les capacités de gestion durable et d'organisation locales dans la région considérée. L'ERP a révélé que l'exploitation du terroir de Koumbili a connu une intensification marquée suite à l'augmentation de l'effectif villageois résultant en grande partie des migrations liées à l'assèchement de régions voisines et de la crise ivoirienne. La conservation du potentiel productif du terroir et l'accès à l'eau, sont donc devenus source de tensions et de conflits. Cet enjeu peut être relevé en misant sur un rôle moteur des associations villageoises et sur un maillage organisationnel qui permette d'intégrer les différents types de compétences. La collaboration des universités de Moncton et Ouagadougou a joué un rôle central dans ce processus, et plus précisément dans le développement local durable et l'innovation sociale communautaire. Cette étude de cas vise à démontrer la pertinence de l'impact communautaire de la formation universitaire. S'appuyant sur l'interdisciplinarité, elle veut « rapprocher » l'université des communautés rurales pour développer des apprentissages mutuels et des interactions renforçant les capacités d'organisation et d'action des organisations villageoises.

Mots-clés : Burkina Faso, changements globaux, communautés villageoises, développement local durable (gestion des terroirs), rôle des universités, renforcement des capacités, évaluation rurale participative, terroir de Koumbili.

Climatic changes, migrations and the challenges of environmental management: the case of a village in Burkina Faso

Abstract : Global changes have detrimental consequences on the conditions of life in Sahelian countries. The experience of the village of Koumbili (Burkina Faso), documented through a participatory rural appraisal (PAR) conducted in 2005, brings a concrete understanding of how actual climatic and political changes can bring about human behaviours that jeopardize the integrity of fragile ecosystem. The case of Koumbili also allows an outlook on various mechanisms which aim at strengthening local sustainable management and local organization capacities in the region considered. PAR revealed that the exploitation of the village's natural resources has intensified markedly, due to the rising of the population. A large part of the latter resulted from migrations related to the drying out of neighbouring regions and from displacements related to the Ivory Coast's crisis. Conservation of land production potential and access to water, have thus become the cause of tensions and conflicts in the village populations. This issue can be addressed by enhancing village associations with educational institutions. Universities have an important role to play in this process, and more precisely in sustainable development and in community-based social innovation. This is the rationale behind the institutional reinforcement partnership between Université de Moncton and Université de Ouagadougou. The present case study derives from this partnership. Its aim is to reinforce the pertinence and the impact of university teaching and research on local communities. It is based on interdisciplinarity and wishes to bring the university "closer" to rural communities in order to develop mutual learning and long-lasting interactions, in order to build the capacities of organisation and action at the local level.

Keywords: Burkina Faso, global changes, village communities, local sustainable development (local management), role of the university, capacity building, participatory rural appraisal, land of Koumbili.

Introduction

La protection et la réhabilitation de l'environnement et, plus spécifiquement, la gestion prudente et responsable de celui-ci,

constitue un défi planétaire auquel l'humanité¹ toute entière est confrontée à plusieurs niveaux. Ces questions sont omniprésentes dans les médias et à l'ordre du jour de grandes rencontres mondiales, comme en témoignent la 11^{ème} Conférence des

¹ Pour faciliter la lecture, le masculin est utilisé sans discrimination dans cet article.

Parties (COP11) à la Convention climat et la première réunion des Parties au Protocole de Kyoto (COPMOP1) de Montréal en décembre 2005. Ces mêmes questions se traduisent le plus souvent en termes de conservation² (Barrière et Barrière, 1997) et de perte de biodiversité (GIEC, 2007). C'est cependant au niveau local, et plus particulièrement dans les pays en développement, que la situation est davantage préoccupante (Nelen et al., 2004; Brockhaus et al., 2003; Laurent et Mathieu, 1994). Cette réalité met en évidence toute l'importance d'œuvrer à la résilience sociale (Munasinghe, 2007:37-38).

D'aucun pensent que l'Afrique semble être le continent le plus exposé à ces changements et, de manière générale, le moins armé pour y faire face (Thornton et al., 2006). On constate que des populations parmi les plus défavorisées, aux prises depuis longtemps avec les problèmes de pauvreté, doivent aujourd'hui faire face à des problèmes supplémentaires d'épuisement de leurs ressources suite à des migrations humaines causées par les effets du changement climatique à d'autres endroits (GIEC, 2007; Munasinghe, 2007). En effet, selon le rapport du groupe II du GIEC, « Les récoltes pourraient diminuer dans certains pays africains de 50% en 2020 et même de 90% en 2100. Or, l'agriculture représente jusqu'à 70% du produit intérieur brut pour certaines nations, sans compter les revenus d'appoint pour de nombreuses familles »³. Il va sans dire, dans ces conditions, que des populations, dont la capacité d'ajustement et de compensation était déjà limitée, se voient brusquement mises en demeure de réaliser une mission presque impossible : réduire leurs pressions sur un environnement fragilisé, en plus de résoudre des problèmes de gestion des terroirs, de conflits d'usage et de gestion de la diversité ethnolinguistique (Venetoulis and Talberth, 2005).

Dans les pays sahéliens, les populations rurales dépendent si étroitement des ressources naturelles que la capacité de régénération et la diversité de ces ressources biologiques conditionnent leur survie et leur reproduction en tant que société (Barrière et Barrière, 1997). Par conséquent, placées brutalement devant la nécessité de faire une place à des flux importants de nouveaux arrivants, tout en adoptant un plan rigoureux de gestion des ressources pour réduire les pressions sur l'environnement, ces populations, pour des raisons liées aux devoirs sacrés de l'hospitalité pour des nécessiteux demandant un peu de terre pour s'installer, n'ont pas d'autre choix que d'acquiescer aux

demandes des nouveaux arrivants, croyant ainsi respecter leurs traditions ancestrales, et réduisant ainsi leurs propres réserves de terres disponibles et mettant aussi en danger le plan de gestion des ressources du terroir.

Cet article vise à mettre en lumière un cas révélateur et instructif à cet égard : celui du village de Koumbili au centre-sud du Burkina Faso. L'expérience de cette communauté villageoise aide à comprendre comment certains changements (à la fois politiques et climatiques) peuvent enclencher des phénomènes humains susceptibles de menacer gravement l'intégrité de zones déjà fragilisées par des siècles de cultures et d'exploitations extensives. Dans cette perspective, et après avoir présenté le contexte social qui sert de cadre à ces événements, nous présentons le bilan de l'enquête rurale participative⁴ (Chambers, 1994) (ERP) entreprise pour un autre objectif par le projet « Gestion des écosystèmes basées sur les communautés au Burkina Faso », mais qui nous aura permis de nous rendre compte de ce qui se jouait dans l'ombre dans la communauté de Koumbili⁵, et cela dans le but d'établir un état des lieux du village de Koumbili, et de faire voir, dans la discussion, pourquoi des initiatives de partenariat universitaires en coopération et développement, comme celle que l'Université de Moncton mène actuellement avec l'Université de Ouagadougou, sont si vitales qu'elles méritent d'être encouragées davantage.

Contexte général et socio-historique du village de Koumbili

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé à prédominance rurale et agricole. Près de 80% de la population totale - estimée à 13 millions d'habitants avec un taux de croissance démographique annuel de 2,9% - dépend de l'agriculture (PNUD, 2005). Cette part de la population totale vit dans des communautés rurales de moins de 1000 habitants, telle que Koumbili. L'agriculture est faiblement mécanisée et représente 40% du PIB. Malgré certains progrès économiques récents, le pays reste classé parmi les plus sous-développés au monde. En 2003, il figurait au 175^e rang sur 177 du classement selon l'indicateur de développement humain (PNUD, 2005). Selon l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD, 2003), le milieu rural représente plus de 90% de la pauvreté du pays.

Le village de Koumbili fait partie du département de Guiaro dans la province du Nahouri. Le chef-lieu provincial, Pô, est une ville de taille moyenne d'environ 5000 habitants située à une centaine de kilomètres au sud de la capitale, Ouagadougou, et à 43 km de Koumbili. Le chef-lieu départemental, Guiaro, est un village situé à 8 km (à vol d'oiseau) de Koumbili.

² « Conservation », selon le sens qui lui a été donné par l'UICN, le PNUE et le WWF (1980) : gestion de la biosphère, en vue de l'utilisation par l'homme, dans le but de retirer le maximum d'avantages pour la génération actuelle, tout en maintenant son potentiel, afin de pouvoir satisfaire les besoins et les aspirations des générations futures. La conservation est donc un concept positif qui couvre la préservation, l'entretien, l'utilisation durable, la restauration et l'amélioration de l'environnement naturel.

³ GIEC, 2007, Groupe II : groupe d'évaluation de la sensibilité, de la capacité d'adaptation et de la vulnérabilité des systèmes naturels et humains au changement climatique. Le groupe II du GIEC a délivré les conclusions de la 10^e réunion de travail qui s'est déroulée à Bruxelles, du 2 au 6 avril 2007. Ce rapport est disponible dans son intégralité sur le site Internet du Groupe II du GIEC : <http://www.ipcc-wg2.org>. Site visité le 30 juillet 2008.

⁵ Nous tenons d'ailleurs à remercier les habitants de ce village, qui ont bien voulu nous héberger et répondre à nos questions pendant une période de l'année particulièrement difficile pour eux (parce qu'elle correspond à la fin de la période de soudure). Nous tenons également à remercier les trois étudiants de l'Université de Ouagadougou qui ont bien voulu nous accompagner.

Bien que la province du Nahouri bénéficie d'un climat de type sud-soudanien⁶ et de précipitations annuelles relativement élevées comparativement à d'autres régions du pays (900 mm en moyenne), il n'en reste pas moins que, selon les estimations des villageois eux-mêmes (Population de Koumbili *et al.*, 2004) :

- 40% des ménages du village appartiendraient à la catégorie « pauvre », c'est-à-dire dans l'incapacité de s'auto-suffire, dépendant des autres pour ses besoins, ne possédant pas d'équipement agricole adéquat et souffrant systématiquement de la période de soudure pendant la saison sèche ;
- 30% des ménages appartiendraient à la catégorie « producteur moyen », c'est-à-dire possédant un équipement agricole rudimentaire et quelques animaux, et n'arrivant que difficilement à traverser la période de soudure ;
- 30% se trouveraient dans la catégorie « riche producteur », c'est-à-dire possédant des animaux et un bon équipement agricole qui permettent de produire suffisamment, étant propriétaire de nombreux greniers et ne souffrant pas des périodes de soudure.

Les difficultés quotidiennes rapportées par les villageois incluent : difficultés d'accès aux soins de santé maternelle et absence d'un centre de soins primaires ; insuffisance du nombre de forages et problèmes d'accès à l'eau ; prévalence des maladies animalières et inaccessibilité aux services vétérinaires pour le bétail ; absence de points d'eau (abreuvoirs) pour les animaux ; diminution de la fertilité des sols ; dégradation du couvert végétal ; analphabétisme.

Ces informations corroborent assez bien du reste les données officielles qui indiquent que la région du Centre-Sud est la deuxième plus pauvre du pays (INSD, 2003). C'est aussi un des territoires les moins bien pourvus en projets d'appui au développement local (développement rural décentralisé) (Fournier, 2006). Koumbili n'est le site d'implantation d'aucune structure technique de l'État, mais dispose d'organisations paysannes dont certaines ont reçu par moment des appuis techniques ou financiers (Paré, 2003).

Donc, même si Koumbili bénéficie d'une pluviométrie relativement favorable et de sols peu dégradés jusqu'à présent (Paré, 2003), les villageois sont soumis à des contraintes importantes de développement par manque de ressources en particulier des services de base et d'encadrement technique adéquat.

⁶ Le climat sud-soudanien est caractérisé par l'alternance de deux grandes saisons : une saison pluvieuse, qui dure de mai à octobre, et une saison sèche d'octobre à avril.

Loin d'être propre à Koumbili, cette précarité est le lot quotidien de la majorité des ruraux burkinabé. C'est pourquoi l'État burkinabé, dans le cadre d'un vaste programme de lutte contre la pauvreté et de réhabilitation des populations rurales⁷, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, a mis en place depuis 1992 un programme national de gestion des terroirs (PNGT). L'objectif global de la gestion des terroirs du PNGT est la réduction rapide de la pauvreté rurale et la promotion d'un développement local durable^{8,9}. Les objectifs spécifiques du PNGT sont donc de promouvoir le développement rural décentralisé et de renforcer la capacité des institutions locales en vue de la prestation durable d'un certain nombre de services. Il procède en : (1) stimulant une croissance équitable et diversifiée ; (2) en assurant l'accès des plus démunis aux services sociaux de base en l'occurrence la santé, l'éducation et l'accès à l'eau ; (3) en augmentant les opportunités d'emploi et d'activités rémunératrices pour les plus démunis ; et (4) en encourageant la « bonne gouvernance ». Un troisième objectif du programme est de préserver et de restaurer les ressources naturelles des terroirs (eau, sol, végétation, faune). La première phase du PNGT a été réalisée entre 1992 et 1998 et la seconde (PNGT2), étalée sur 15 ans, a débuté en 2002 (Kaboré, 2004). Toutefois, les délais liés à la mise en œuvre effective du PNGT, auxquels s'ajoutent les migrations massives, aggravent la précarité et l'exploitation non maîtrisée des terroirs, venant ainsi compliquer une situation qui n'était déjà pas facile à maîtriser.

En effet, au cours d'une étude commanditée par l'Université de Ouagadougou pour le compte de l'Université de Moncton lors de la phase d'élaboration du projet « Gestion des écosystèmes basée sur les communautés au Burkina Faso »¹⁰, les données préliminaires disponibles donnaient le portrait suivant de ce village : Koumbili est un des dix-neuf villages du département de Giaro, il dispose d'un terroir riche, bien conservé et aux sols fertiles, d'une superficie totale de 119, 62 km², avec une population totale de 308 habitants (Ed. PA – Études et réalisations, 2003).

⁷ L'un des documents-cadre est le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CLSP), élaboré en 2000 et révisé en 2004 (MEDEV, 2004).

⁸ La gestion des terroirs ou approche terroir est une approche de développement rural basée sur la participation et la responsabilisation des communautés rurales pour gérer au mieux les ressources d'un espace défini, dans un cadre de sécurité foncière afin d'assurer leur durabilité et d'accroître leur valorisation (Kaboré, 2004).

⁹ Le terroir est défini comme un espace rural géré par une communauté qui affirme y avoir des droits d'occupation et d'exploitation dans un cadre socio-économique et culturel défini. Il ne s'agit donc pas d'un concept de géographie physique qui se résumerait à une simple addition des ressources naturelles disponibles (sol, végétation, eau, etc.). Au Burkina Faso, le terroir est l'unité de base de gestion du développement rural, qui prend en compte à la fois les données physiques et le contexte socio-économique et culturel (Kaboré, 2004).

¹⁰ Étude menée par Ed. PA – Études et réalisations et intitulée : État des lieux du village de Koumbili : Orientation en vue de la mise en place du projet «Gestion des écosystèmes basée sur les communautés» (Ouagadougou, 2003)

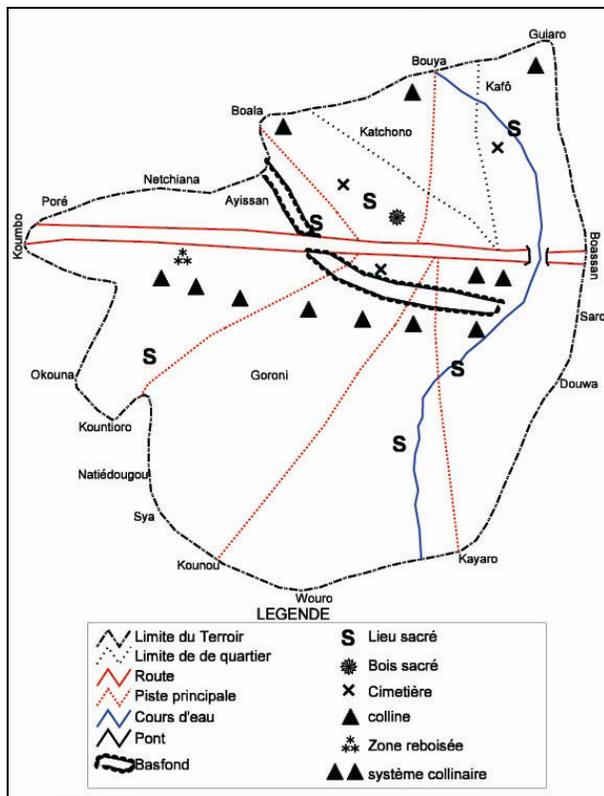


Figure 1. Carte du terroir de Koumbili (2004).

Autrement dit, Koumbili s'avérait être le village le moins peuplé de tout le département, celui aussi qui avait la plus faible densité au km² (moins de 3 habitants au km² alors que le taux national est de 48 habitants au km²) et un terroir aux potentialités non négligeables (Plan de gestion du terroir de Koumbili, 2004), comme le montre bien la carte du terroir réalisée avec l'aide des membres de cette communauté dans le cadre du PNGT2 (Population de Koumbili et al., 2004) :

Comme le montre cette carte le terroir de Koumbili est relativement riche et assez bien conservé. Près de la moitié (40 à 50% environ) de celui-ci semblait quasiment inexploité et constituait, en quelque sorte, une réserve. La carte à vocation des ressources du terroir (Figure 2) réalisée par les villageois (Population de Koumbili et al., 2004), révèle que le terroir comporte sept (7) grandes zones à vocation que nous énumérons ci-dessous. Afin de montrer la complexité de l'utilisation du terroir, nous l'avons couplée avec la figure 1 qui prend en compte les considérations d'ordre culturel et sacré, voire les savoirs traditionnels et locaux (Population de Koumbili et al., 2004). Ceci nous donne aussi une idée plus précise des potentialités du terroir et de leurs limites.

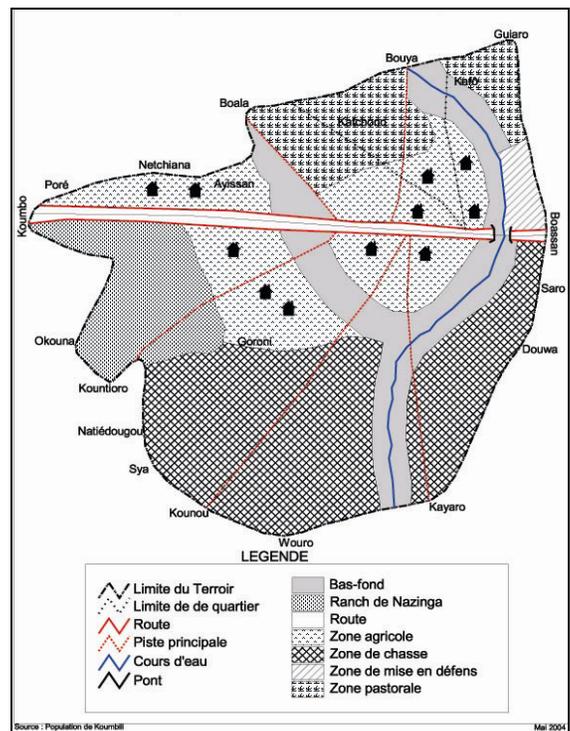


Figure 2. Carte à vocation des ressources du terroir de Koumbili (2004). La zone tampon est située au nord-est, entre les zones agricoles (champs) et la forêt villageoise.

Les principales zones à vocation du terroir de koumbili, selon cette carte, sont les suivantes :

- *Le ranch de Nazinga* qui couvre 40% du terroir, soit 37 600 hectares. Il s'agit d'un ranch de gibier destiné à la chasse sportive et au tourisme (Vermeulen, 2002). La faune y est riche et diversifiée, précisément parce que toute activité agricole y est interdite et que les responsables du ranch veillent jalousement au respect des consignes ;
- *Les bas-fonds* qui occupent 2% du terroir et sont situés le long du cours d'eau qui traverse le village du nord au sud-est. Ni aménagés, ni exploités, les bas-fonds servent d'habitat à de nombreuses espèces ;
- *La zone villageoise de chasse (ZVC)*, proche du ranch et créée à l'initiative du projet d'Aménagement des Terroirs du Nahouri (ATN), qui couvre 10% du terroir. Destinée à la chasse et au tourisme, elle est gérée par un comité villageois de chasse qui reverse les recettes au village ;
- *La zone pastorale*, également créée à l'initiative du projet ATN, couvre 20% environ du terroir. Elle est riche en espèces ligneuses et herbacées et a été mise en place pour éviter les conflits habituels entre agriculteurs et pasteurs ;
- *La forêt villageoise*, zone mise en dépens (à la charge des villageois) par l'initiative d'un groupement villageois avec

l'appui du projet ATN. Elle occupe 6% du terroir : l'agriculture et l'élevage y sont interdits, l'objectif étant avant tout de protéger et de promouvoir la biodiversité végétale ;

- *La zone agricole* qui comprend les champs et les jachères et couvre à peu près 15% du terroir ;
- *La zone d'habitation* qui correspond à 5% du terroir.

En additionnant la zone agricole, la zone d'habitation et la zone villageoise de chasse, on constate que la superficie activement exploitée correspond à 30% seulement du terroir. C'est donc dire qu'il s'agit d'un terroir relativement bien peu exploité, d'autant que la proximité du ranch de gibier de Nazinga contribue à la conservation des espaces, des espèces et à une plus grande biodiversité. Tout cela, conjugué à la taille relativement faible de la population, et au plan d'aménagement et de gestion du terroir élaboré par les villageois (Population de Koumbili et al., 2004), nous laissait présager au début 2005, étant donné ce que savions de la communauté à partir des données de 2003 et 2004, que celle-ci pourrait encore subvenir à ses besoins (besoins les plus essentiels du moins) pendant quelques années.

Mais les choses avaient cependant évolué autrement à notre insu : en 2005 en effet, au cours d'une enquête rurale participative (ERP) dans le cadre du projet « Gestion des écosystèmes basée sur les communautés » (Ouattara et Tranchant, 2005) visant (1) à actualiser les données relatives au village de Koumbili (caractéristiques démographiques, milieu de vie, enjeux et contraintes de développement local) et (2) à dégager une compréhension spécifique de la façon dont le milieu de vie est appréhendé, utilisé et organisé, il est apparu que la population de Koumbili était sur le point de doubler, voire de tripler essentiellement pour deux raisons : d'une part, les effets du changement climatique dans le nord, qui forcèrent des populations d'origine mossi à migrer vers le sud à la recherche de meilleures terres, d'autant plus que la population de Koumbili s'était depuis toujours montrée très hospitalière pour les migrants (PNGT2, 2004 : 15); d'autre part, la crise ivoirienne qui occasionnera le retour massif de nombreux expatriés, alors qu'auparavant c'était l'inverse, une dizaine de personnes par an quittait le village pour la Côte d'Ivoire.

Du coup, le terroir de Koumbili, dont nous avions auparavant de bonnes raisons de penser qu'il pouvait subvenir aux besoins de sa population sans trop de dommages pour sa propre régénération, se trouva subitement exposé à de sérieux risques, car nous ne voyions plus, dans ces nouvelles conditions, comment celui-ci pourrait continuer à subvenir sans profondes détériorations aux besoins d'une population ayant augmenté aussi soudainement et qui risquait, selon toute vraisemblance, de continuer à augmenter. Surtout si les prélèvements de ressources (bois de chauffe, espaces réservés aux cultures, et ce d'autant plus que la culture

du coton est en plein essor) continuent de s'intensifier sans trop d'égards pour la capacité de régénération du terroir.

Nous présentons ci-dessous quelques aspects généraux de l'ERP qui nous a permis de parvenir de façon indirecte et inattendue à cette découverte fortuite d'un fait qui aura une signification et des conséquences importantes pour l'évolution du village. Mais une précision s'impose avant tout : l'étude que nous présentons ci-dessous n'avait pas pour objectif d'étudier les problèmes de conflits interethniques et de conflits d'usage; elle avait un tout autre objectif, notamment nous permettre mettre à jour les informations collectées antérieurement (Paré, 2003) sur le village de Koumbili. Nous ne présentons cette étude ici que parce que c'est elle qui nous permis de comprendre ce qui se passait à Koumbili.

Éléments théoriques et méthodologiques : évaluation rurale participative du village de Koumbili

La méthodologie a été organisée suivant la méthode d'évaluation rurale participative (ERP) (Camilleri, 1993; Chambers, 1984). Un cadre d'orientation (guide d'enquête) a d'abord été préparé à partir de la base de données du partenariat, puis une première version des instruments de collecte (cadres d'observation, guides d'entrevues collectives et individuelles, questionnaires). Deux études préalables (Ed. PA, 2003; Population de Koumbili et al., 2004) ont servi d'études de référence.

Les méthodes et modalités de l'enquête sont résumées dans le Tableau 1. Les instruments d'enquête ont été testés, critiqués par un groupe de pairs et de ressortissants du village, et révisés avant utilisation. Les modalités de travail ont reçu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université de Moncton. Les aspects genre et âge ont été pris en compte lors du recrutement des répondants et de la constitution des équipes de travail.

L'étude a été réalisée en juillet 2005. Les participants ont été informés des objectifs et de la nature de l'étude et ont donné leur consentement. Dans certains cas, la prise de notes et l'observation a été complétée par des enregistrements audio ou vidéo, avec le consentement des répondants. Les informations recueillies ont été vérifiées peu de temps après au cours de séances de restitution avec les participants. Les différentes techniques d'enquête utilisées ont aussi permis d'effectuer une triangulation, i.e., une vérification des informations par recoupement. L'équipe d'enquête comprenait un professeur et une professeure de l'Université de Moncton, deux étudiants et une étudiante de l'Université de Ouagadougou. Ces cinq personnes se sont rendues à Koumbili accompagnées d'un chauffeur et d'un guide (traducteur) membre de la communauté villageoise.

Tableau 1. Méthodes et modalités de l'enquête rurale participative (Koumbili, 2005)

Méthodes et instruments	Type d'informations recueillies	Personnes ciblées et recrutement	Durée approximative
Focus groupes Cartographies	Cartes et calendriers	Groupes de villageois (hommes et femmes) : 30 à 50 personnes, selon la disponibilité des personnes	1 journée (incluant une période de révision des cartes)
Questionnaires	<ul style="list-style-type: none"> - Données démographiques - Habitudes de vie et principales activités - Ressources utilisées - Méthodes culturelles - Connaissances du milieu naturel et facteurs qui l'influencent - Représentations culturelles et relations avec l'environnement - Analyse des données : logiciels Atlas.ti et EPI 6 	<p>Villageois (hommes et femmes) : 30 à 50[§]</p> <p>Recrutement selon la technique « boule de neige » et à partir d'entretiens avec les personnes-ressources, en tenant compte de variables comme l'âge, le genre, l'origine ethnoculturelle et l'activité principale</p>	1 à 2 jours au total
Entretiens thématiques individuels semi-directifs	<p>Informations plus précises sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance - Tenure foncière - Pratiques agricoles - Gestion des ressources - Alimentation et nutrition - Santé - Éducation de base 	<p>Personnes-clés : 10 à 15 personnes environ[§]</p> <p>Recrutement à partir de discussions avec les personnes-ressources et à partir des observations effectuées, en tenant compte de plusieurs variables importantes (e.g., âge, genre, origine, activité principale)</p>	0,5 à 2 heures par entretien
Entretiens de groupe (focus groups) semi-directifs	Informations plus précises et vérification des informations recueillies	<p>Groupes de villageois (hommes et femmes)</p> <p>Choix des groupes en fonction de l'organisation du village (e.g., responsables de différents groupements villageois)</p>	1 à 2 heures par entretien
Observation participante	Diverses informations, notamment des informations concernant la culture, vue de l'intérieur, et la signification que les différents acteurs donnent à leurs gestes, pratiques et discours	Principaux lieux ciblés : la famille, le marché, les champs, jardins et points d'eau (espace villageois), dispensaire ou centre de santé	Une partie du séjour des enquêteurs

[§] Les nombres de répondants et d'entretiens individuels requis ont été ajustés de façon à atteindre une saturation effective (recouplement évident) des informations recueillies.

Résultats

Si les données recueillies ont permis de mettre à jour les données de référence sur le village, elles ont également permis de prendre la mesure des bouleversements importants qui s'étaient produits dans l'univers sociopolitique villageois depuis notre premier contact avec le village en 2003. Nous expliquons ci-dessous comment les outils de collecte de données nous permis de collecter les informations dont nous avons besoin et d'entrevoir

ce qui se jouait au-dessus de la surface dans cette communauté apparemment sans histoires jusqu'ici :

Les focus groups pour les cartographies nous ont permis d'établir une carte relativement précise du terroir villageois, des principales ressources disponibles et en voie de disparition, des principales zones à vocation du terroir et, surtout, d'avoir une idée de l'emplacement des hameaux de culture des migrants (dont le plus important est celui de Kabayoro), et par conséquent

d'entrevoir les menaces qui pesaient sur la zone de mise en dépens ou zone tampon du terroir et la zone pastorale.

Les questionnaires avaient pour but de nous fournir des données sociodémographiques à jour et des informations sur les habitudes de vie des populations, les méthodes culturelles, les savoirs, les techniques locales, les représentations sociales et culturelles en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles. Au-delà de cela cependant, ces questionnaires nous ont permis de découvrir une série de choses auxquelles nous ne nous attendions pas dont des informations sur les représentations fortes que les groupes ethniques en présence entretenaient les uns à l'égard des autres, et des informations non moins importantes sur les difficultés d'accès à l'eau, à la propriété pour les femmes et certaines tensions liées à la coexistence sur le même terroirs de trois populations (Kasséna, Mossi et Peuls) ayant des modes de tenure foncières et des projets de vie complètement différents. Les entretiens semi-directifs nous ont donné l'occasion de revenir plus en profondeur sur ces points.

Les entretiens semi-directifs (individuels et collectifs) nous ont permis de corroborer et de compléter l'information recueillie par questionnaires mais, surtout, de mieux comprendre la nature des clivages qui divisaient le village. À cet égard, nous avons surtout perçu trois grands clivages : premièrement, le clivage autochtones (Kasséna) et allophones (Mossi et Peuls), deuxièmement le clivage entre classes d'âge (jeunes et vieux), et troisièmement le clivage entre Mossi installés de longue date dans le village de Koumbili et Mossi nouveaux arrivants installés dans les hameaux de culture. L'enjeu de ce dernier clivage étant le champ du pouvoir politique, il oppose essentiellement le chef des anciens Mossi à celui des nouveaux Mossi. À ce propos, un des proches du chef des nouveaux arrivants nous a déclaré sans détours : « X est le chef des Mossi. Qu'on le veuille ou pas c'est ainsi et ce sera toujours comme ça. Il n'y a aucun être vivant dans ce village qui peut faire qu'il ne soit pas notre chef à tous » (Proche du chef Mossi de Kabayoro, le hameau mossi le plus important).

En ce qui concerne les représentations sociales ou le regard que les différents groupes portent les uns sur les autres, ces entretiens nous ont permis de recueillir les propos suivants entre autres :

Les Kasséna sur les Mossi

« Les Mossi cultivent pour le commerce et non pas pour manger. Ces gens là sont comme des machines, ils travaillent tout le temps. Dans les hameaux, il y a des champs qui ne ressemblent pas au champ d'une seule personne tellement ils sont immenses. L'année dernière seulement certains ont rempli une ou deux remorques avec leur récolte de coton » (Jeune Kasséna).

« Les cultures commerciales gâtent le sol. Un vrai Mossi abat les arbres, désouche et brûle le sol pour établir son

champ. Il épuise rapidement le sol. Nous les Kasséna nous avons non seulement des champs plus limités mais nous cultivons quelquefois plus de vingt ans sur le même terrain. En plus nous épargnons toujours les arbres fruitiers » (Kasséna d'âge mur).

« Les Mossi ne comprennent pas nos traditions foncières. Chez nous quand on te donne la terre, les arbres et les plantes médicinales ne t'appartiennent pas. Tu ne dois pas y toucher et toutes les femmes du village peuvent venir cueillir, ramasser des fruits ou aller chercher les plantes pour se soigner. Le Mossi il prend tout, abat les arbres et empêche les femmes d'aller dans son champ » (Vieille femme Kasséna)

Les Mossi sur les Kasséna

« Les Kasséna ne sont pas de grands agriculteurs, ils sont paresseux. Les Mossi travaillent deux fois plus, ils rentabilisent rapidement leur terre. Si nous avons aujourd'hui une superficie de 3 ou 4 hectares, nous cultivons tout cette année. L'année suivante nous augmentons cette superficie » (Représentant du groupement des producteurs de coton du hameau Mossi de Kabayoro).

« Les Kasséna sont jaloux de nous lorsqu'ils nous voient faire de bonnes récoltes et ouvrir de nouveaux champs. Eux, ils se contentent de petites superficie et il mange des feuilles quand ils n'ont pas de céréales. Ils ne cherchent pas non plus à étendre leurs champs. En plus comme leur territoire est bien arrosé, ils ne se presse jamais pour semer comme nous » (Mossi du hameaux de Kabayoro).

« Les Kasséna ont beau parler ils ne peuvent rien contre nous. Nous sommes deux ou trois plus nombreux. S'ils tentent de nous chasser ce sera la guerre, et je peux vous dire que je ne partirais pas d'ici sans emporter au moins deux ou trois personnes avec moi. Vous ne le voyez pas, mais nous sommes capables de faire sortir 2000 à 2500 Mossi de cette brousse le jour où ça sera nécessaire! » (Jeune Mossi).

« Nous sommes installés dans le village depuis plusieurs années et nous essayons de vivre en bons termes avec les Kasséna. Quand il y a des sacrifices à faire, nous allons chez le chef du village pour saluer et apporter notre contribution. Quand le forage était en panne, nous nous sommes cotisé pour le réparer. C'est ainsi que nous vivons depuis toutes ces années dans le respect des coutumes Kasséna » (Proche du chef des anciens Mossi installés dans le village »).

Les Mossi sur eux-mêmes

« Nous sommes venus pour travailler et par pour jouer ou tourner en rond comme les gens d'ici. Nous venons avec une idée précise et nous nous y accrochons jusqu'à atteindre notre but » (Nouveau migrant Mossi du hameau de Kabayoro).

« Lorsque nous les Mossi nous nous installons, nous cultivons d'abord du mil afin satisfaire les besoins de la famille. Après, nous ouvrons d'autres champs pour les cultures de rentes. Nous ne sommes pas chez nous et nous sommes venus ici pour gagner de l'argent dans l'intention de retourner chez nous ou pour acheter une parcelle. Ici, il y a encore de bonnes terres, ce qui est rare sur le plateau mossi. Voilà pourquoi nous sommes là » (Un autre migrant du même hameau).

« Nous nous marions entre nous Mossi. Ce n'est pas que c'est pas possible avec les Kasséna, mais c'est compliqué. La plupart des cérémonies, des rituels et des bénédictions se font toujours aux villages d'origine des époux. En plus, même si à la suite d'un décès le corps est enterré ici, tous les rites funéraires ont lieu au village d'origine. Par ailleurs, s'il y a un décès au village nous devons y retourner pour accomplir nos devoirs. En clair, nous ne sommes pas ici » (Ancien Mossi installé au village).

Les Peuls

Quant aux Peuls, qui vivent en général à l'extérieur du village et généralement dans des campements disséminés dans la forêt, ils sont sinon déconsidérés par les deux groupes, du moins quelquefois victimes d'actes d'ostracisme. Les Peuls, pour leur part, probablement à cause de l'insécurité foncière dans laquelle ils vivent généralement, évitent de faire allusion ou de caractériser les autres groupes ethniques : « ce que nous cherchons avant tout c'est l'entente avec tous les habitants du village; nous nous occupons de notre bétail et nous sommes reconnaissants au gens de Koumbili de nous avoir accueilli sur le terroir. C'est pourquoi notre préoccupation majeure est d'éviter autant que possible les dégâts occasionnés par le bétail et les conflits d'usage (Chef Peul de Koumbili).

Observation participante

L'observation participante nous a permis de nous familiariser avec la vie du village, de comprendre certaines habitudes de vie (en particulier les énormes charges qui pèsent sur les femmes), d'observer les comportements au marché et surtout de comprendre que si les rapports entre restent en général courtois et polis entre les membres des différentes communautés ethniques, il y a toujours une tension latente qui alourdit les interactions sociales. À l'école surtout, nous avons constaté que les enfants des migrants Mossi restent isolés ou entre eux pendant toute la

journée, rare sont les occasions où ils ont la possibilité de s'associer ou de se joindre aux enfants Kasséna. L'observation aux points d'eaux fut également riche d'enseignement : en fin d'après-midi, après les travaux des champs, il est presque impossible pour les migrants d'accéder à l'eau du seul forage fonctionnel. Les files d'attentes des Kasséna étant relativement longue. Résultat : les filles migrantes qui étaient venues chercher de l'eau sont donc obligées de prendre leur mal en patience, pour ne pas courir le risque d'être exposées à des comportements vexatoires. Quant aux migrants adultes (hommes et femmes), ils attendent en général que la nuit soit bien avancée (21h ou 22h) avant de se rendre au forage avec leurs bidons. Ce va-et-vient nocturne des migrants au forage peut souvent durer jusqu'à 1h et 2h du matin. Et tout cela dans une atmosphère de tension latente.

L'état des lieux du village de Koumbili

L'étude de terrain de 2005 a révélé que des changements notables s'étaient produits à Koumbili depuis 2003 et que leurs effets commençaient à se faire sentir sur l'environnement.

Population

Comme nous l'avons dit plus haut, il s'est d'abord avéré que la population du village avait quasiment triplé, voire plus entre 2003 et 2005 (de 400 habitants en 2003 à 1 500 à 2 000 habitants environ en 2005), essentiellement pour deux raisons : d'une part, les effets du changement climatique dans le nord qui forcent les populations mossi à migrer vers le sud à la recherche de meilleures terres et d'accès à l'eau, d'autant plus que la population de Koumbili s'était toujours montrée très hospitalière pour les migrants (Population de Koumbili et al., 2004) ; et d'autre part à cause de la crise ivoirienne qui depuis 2002 a occasionné le retour de nombreux expatriés (migration de retour). Les prévisions quant aux conséquences sociales de cette crise sur les pays sahéliens enclavés, notamment les pressions accrues pour les familles des villages (Filliettaz, 2003), n'ont donc pas tardé à se faire sentir au Burkina Faso. L'importance numérique des groupes Kasséna et Mossi s'en est trouvée inversée à Koumbili, les Mossi étant devenus numériquement majoritaires au village, posant ainsi des problèmes au niveau de l'exploitation et de la gestion des ressources naturelles, ainsi qu'au niveau de la gouvernance communautaire et politique. En effet, à supposer que les décisions concernant le terroir soient prises selon la règle démocratique de la majorité, il va de soit que Mossi (trois fois plus nombreux que les Kasséna) auront toujours la garantie de faire passer leurs préoccupations et leurs objectifs au premier plan. Ce qui peut poser un grave danger au plan de gestion à long terme du terroir, puisque comme nous l'avons vu plus haut, les Mossi n'ont en général pas vocation à s'intégrer ni à rester à Koumbili. Ce problème est bien mis en perspective par un de répondants :

« À analyser froidement les choses, nous nous rendons compte que le chef a fait un immense tort au village en

croisant respecter les traditions sacrées de l'hospitalité à ceux qui demandent une terre pour se nourrir. Les Kasséna de Koumbili se retrouvent aujourd'hui entre le marteau et l'enclume à cause de l'inconscience du chef : si nous appliquons la règle de la démocratie pour les décisions concernant le village, les Mossi vont toujours avoir le dernier mot. Nous ne pouvons pas non plus les déplacer de force puisque le rapport de force est en notre défaveur, les Mossi étant trois ou quatre fois plus nombreux que nous. Reste maintenant à inventer une sorte de veto pour protéger le terroir de Koumbili : mais là encore le village s'expose à ce que la plupart de ces décisions soient contestées à un niveau supérieur (mairie, préfecture, haut-commissariat) pour entorse aux procédures démocratiques de prise de décision » (Ressortissant de Koumbili vivant et travaillant dans la fonction publique à la capitale).

Utilisation du terroir

La carte à vocation de Koumbili (Figure 2) synthétise les informations obtenues lors des études de référence. On y distingue les sept grandes zones à vocation repérées précédemment. Ajoutons qu'une huitième zone peut être distinguée : il s'agit de la zone de transition entre la zone agricole et la forêt villageoise, et qui a été appelée « zone tampon » (en termes de systèmes écologiques, il s'agit d'un écotone). C'est à cet endroit que les femmes se procurent le bois de chauffe en général.

Or l'ensemble des informations recueillies indique que la zone tampon est en train de disparaître lentement. De l'avis même des villageois, cela est dû au fait que les prélèvements dépassent de loin la capacité de régénération. Désormais, disent-ils :

« Nous sommes obligés d'aller très loin en brousse pour trouver du bois, alors qu'avant il y avait du bois à une faible distance de marche des habitations » (Mère de famille Kasséna de Koumbili).

Cela n'avait pas échappé aux rédacteurs du plan de gestion du terroir de Koumbili qui notaient en 2004 :

« En général, on constate que la végétation se dégrade progressivement sous l'effet conjugué des feux de brousse, de la pression foncière et des méthodes culturelles, de la coupe du bois pour le charbon, la sculpture et l'alimentation du bétail en saison sèche » (Population de Koumbili et al., 2004).

On peut présumer que la forêt villageoise (zone protégée), sera probablement menacée à moyen terme. Plusieurs villageois ont laissé entendre qu'il y avait souvent des infractions à l'interdiction de toucher à la zone protégée, et que, même si les contrevenants étaient connus, les sanctions n'étaient pas

appliquées à cause des contraintes financières et matérielles qui pèsent sur l'ensemble des villageois, mais aussi du fait des relations de proximité qui rendent difficiles l'application des règles à des proches. Cette menace sur la forêt villageoise est d'autant plus sérieuse que les champs des migrants et les hameaux dans lesquels ils vivent ne sont pas très éloignés de la zone tampon et donc de la forêt.

« Les Mossi ne se préoccupent pas de la conservation de la terre. Ils sont installés dans la zone tampon et, si vous allez vers le ranch, vous allez voir de vastes plantations dans la forêt. Ils se cachent pour aller défricher des terres qui leur ont pas été cédées » (Jeune Kasséna).

Même si, dans le même temps, les villageois essaient de lutter contre la déforestation et la dégradation du couvert végétal du terroir, il reste que la zone reboisée, située à proximité de la zone villageoise de chasse, demeure relativement réduite et, sans doute par manque de moyens et d'entretien, d'un avenir incertain. Il n'y a d'ailleurs pas eu d'évolution sur ce point puisque l'une des études de référence mentionnait déjà qu'en 2004 :

« Pour y remédier [déforestation et dégradation du couvert végétal], les paysans pratiquent le reboisement, mais seules les espèces exotiques les intéressent. Ainsi, les zones de reboisement sont dans un état dégradé avec des taux de réussite généralement très faibles » (Population de Koumbili et al., 2004).

La zone pastorale, adjacente à la forêt villageoise, est elle aussi soumise à des pressions accrues, d'une part à cause de l'intensification des activités anthropiques, de l'afflux de population supplémentaire (certains sont des éleveurs ou ont vocation à le devenir) et de l'augmentation, non moins significative, du cheptel ; et d'autre part parce que, pendant une partie de la saison sèche, de nombreux transhumants (peuls) viennent y faire paître leur bétail et se reposer un peu avant de s'en aller vers d'autres localités. Créée pour tenter de réduire les conflits entre pasteurs et éleveurs (projet ATN), cette zone se trouve aujourd'hui si fortement sollicitée que plusieurs villageois ont parlé de « surpopulation » tout au long de l'année. Si rien n'est fait, il semble bien que la zone pastorale ne pourra plus remplir sa fonction de « soupape de sécurité » d'ici quelques années. Les discussions avec les Peuls et avec les villageois ont révélé que les occurrences de dégâts causés par le bétail se sont multipliées ces dernières années et que les conflits d'usages se font aussi plus nombreux, entraînant parfois des altercations violentes entre agriculteurs et éleveurs. Ce qui était extrêmement rare auparavant selon les personnes interrogées (agriculteurs ou éleveurs, Kasséna ou Peul).

On constate par ailleurs une extension progressive de la zone d'habitation, parallèlement à celle de la zone agricole, et ce au dépens de la zone pastorale, qui a tendance non seulement à se rétrécir mais à être surexploitée à cause évidemment de

l'augmentation importante du cheptel résultant de l'arrivée massive des migrants (dont certains possèdent des troupeaux importants) mais également de l'augmentation du nombre de transhumants du fait de la dégradation constante des zones de pâturage situées dans le nord du pays. Finalement, remarquons que même si les hameaux des migrants ne sont pas représentés sur cette carte, ni les superficies occupées par leurs champs dans la zone pastorale, les informations recueillies en faisaient clairement état et indiquaient que de nouveaux espaces ont été mis à contribution pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants, réduisant encore d'autant plus une zone pastorale qui était déjà trop sollicitée.

Cela n'est pas sans relation avec plusieurs problèmes réurgents évoqués par les villageois : problème de l'eau, de sa pollution par les engrais et les pesticides qui sont utilisés en abondance pour la culture du coton ; problème de la détérioration des sols ; problème de la perte de la biodiversité locale puisque de plus en plus de paysans, pariant sur d'improbables recettes, se lancent dans les cultures commerciales (celle du coton notamment), y voyant une solution à la précarité de leurs conditions de vie. Les méfaits de cette agriculture productiviste, bien connus au niveau planétaire pour l'exclusion des populations locales, sont aussi critiqués par des organisations paysannes en France notamment (Pochon, 2001) ainsi qu'au Québec, (Sauvé et Proulx, 2007). Cette agriculture de rente encouragée par les grandes agences internationales, en plus de réduire la biodiversité, a un effet sur la résilience sociale des villageois qui réussissent difficilement à se nourrir localement. Elle a également un effet déstructurant sur la société civile villageoise, précisément parce qu'elle fragmente ce qui était jadis une communauté en une pluralité de producteurs individuels et de coopératives de producteurs n'ayant pour principale préoccupation que l'augmentation de la productivité de leurs cultures commerciales, au détriment de leurs devoirs ou obligations à l'égard de la communauté. Conséquence : les assemblées villageoises sont vides ou peu fréquentées; les décisions sont prises par le chef seul et sont appliquées telles quelles; le chef de terre, qui s'occupait auparavant des rituels et des sacrifices relatifs à l'attribution des terres, n'a plus de fonction; les travaux et les corvées communautaires s'acquittent de moins en moins et leur principe même, qui est un des fondements de la vie communautaire villageoise, est sur le point de disparaître; quant aux associations villageoises (associations des mères éducatrices, des pères éducateurs, association des femmes, comité villageois de chasse, etc.) elles sont menacées de disparition, faute de membre mais également faute de motivation. À contrario, on observe un essor important des groupements de producteurs de cultures rente (le cœur du village de Koumbili compte au moins trois groupements dynamiques de producteurs de coton et le hameau Mossi de Kabayoro, à lui seul, une vingtaine de groupements de ce genre!). D'autres groupes d'intérêts voient le jour au fur et à mesure : groupement des éleveurs, groupement des apiculteurs, club safari. Et tout cela au détriment de la vie communautaire et du renforcement de la société civile villageoise : car hormis l'association des femmes, il

n'y a qu'une seule association à vocation communautaire dans le village de Koumbili contre une trentaine d'associations et de groupements d'intérêts.

Organisation sociale

À cela s'ajoutent des problèmes reliés surtout aux transformations de l'organisation sociale et de la structure familiale. En effet, les activités agricoles et d'élevage s'effectuaient auparavant dans le cadre d'une exploitation dirigée par un seul chef de famille, lequel avait à son service une main d'œuvre nombreuse. À présent, comme dans de nombreuses autres régions rurales, du fait du processus d'individualisation progressive qui s'est mis en place avec l'apparition somme toute récente de l'État moderne¹¹, des réformes foncières successives et des nouveaux modes de régulation de l'activité économique, les unités d'exploitation se sont réduites peu à peu : « L'éclatement de la structure de production traditionnelle a pour corollaire, dans le domaine agricole, le morcellement des terres qui reflète une fragmentation du tissu social » (Barrière et Barrière, 1997).

La même observation a été mentionnée par plusieurs villageois de Koumbili, notamment par les plus anciens. Résultat, d'anciennes exploitations s'étant scindées en unités plus petites, on assiste à une démultiplication de petites unités d'exploitation disséminées un peu partout sur le terroir. Des unités d'ailleurs si petites qu'elles parviennent à peine à couvrir les besoins de leurs propriétaires. D'où la nécessité quelquefois pour les femmes, les plus jeunes et les enfants de ces ménages de trouver des activités alternatives génératrices de revenus pour tenter de compenser le manque à gagner. Par extension, cela signifie que ce sont les règles d'attribution de la propriété, d'accession à la terre ainsi que les rapports sociaux de production et les règles qui régissaient la division sociale du travail (c'est-à-dire les principes d'exploitation des ressources et les règles de la redistribution des profits de la coopération) qui se trouvent modifiés, pour ne pas dire bouleversés par ces phénomènes. Autrement dit, c'est tout le système de la reproduction sociale, au sens large, qui est peut-être en voie de démantèlement, d'une part, à cause de l'insécurité foncière des migrants et des phénomènes, marginaux pour l'instant, d'appropriation privée de la terre, et d'autre part à cause de la fragmentation des grandes exploitations, la multiplication des petites unités à peine viables et la raréfaction des terres (Brockhaus, et al., 2003; Barrière et Barrière, 1997; Laurent et Mathieu, 1994).

Dans l'ancien système, les coutumes et les traditions réglaient la division du travail, le système foncier, le système de redistribution, et le tout selon un système (traditionnel certes) de gestion plus ou moins concertée de l'environnement et des ressources naturelles. Mais avec l'individualisation et son corollaire, la fragmentation des grandes unités et la multiplication de petites unités et surtout le système de l'accession privée à la

¹¹ Voir Hussein (2000) sur le sujet.

terre et la réforme agraire et foncière pilotée par l'État, c'est non seulement le système traditionnel qui servait jusque-là de cadre de référence à la communauté qui est attaqué, mais c'est en outre l'environnement qui est désormais fortement mis à contribution à cause des ponctions importantes de ressources naturelles nécessaires pour soutenir toute cette activité. Mais, dans le même temps, c'est aussi une plus grande concurrence qui peut s'établir entre les exploitants :

« Cette proportion importante de ménages optant pour la diversification des activités entraîne nécessairement une compétition autour des espaces de production et introduit une nouvelle donne dans les rapports sociaux de production [...] cette stratégie orientée vers la pluriactivité et cet intérêt plutôt récent pour des ressources diverses génère une proximité concurrentielle sur les mêmes espaces qui donnent lieu à des situations de concurrence » (Barrière et Barrière, 1997).

Même si elle n'était pas toujours apparente ou formulée comme telle, plusieurs des craintes, tensions et conflits d'usages qui sont ressortis de l'enquête sont probablement des avatars de cette concurrence, soit la multiplication des conflits d'usage, des occurrences de dégâts causés par le bétail, des revendications, de la concurrence, mais aussi délitement des liens de solidarité qui faisaient de la collectivité une communauté unie. Ces aspects ont tous été mentionnés, discrètement ou de manière voilée le plus souvent, à un moment ou à un autre de l'enquête. La retenue avec laquelle ils étaient évoqués suggère que les problèmes sont encore relativement bien contenus. Mais pour combien de temps?

D'autant que l'arrivée massive de migrants peut, dans certains cas, déclencher des réflexes identitaires et amener les membres du groupe-hôte à se resserrer et à renforcer les liens de solidarité qui les unissaient auparavant. L'immigration peut aussi, dans d'autres cas, contribuer à délier ou à distendre davantage ces liens si la communauté d'accueil connaissait déjà une érosion de la cohésion en son sein propre. Plusieurs répondants ont mentionné que les migrants qui reviennent au village ont parfois des aspirations ou des attitudes différentes. Celles-ci sont probablement influencées par les modèles des milieux d'immigration et peuvent perturber l'organisation sociale.

Il n'est certes pas possible de prédire le futur, mais ce que l'enquête a révélé au sujet des conflits divers, des tensions, y compris les tensions persistantes à l'école, des vexations et des brimades que subissent parfois les jeunes filles mossi qui viennent chercher de l'eau au village, donne à penser que le groupe-hôte (kasséna) désormais en minorité numérique est peut-être en train de resserrer ses liens :

« Maintenant nous avons compris que les mossi ne viennent pas pour cultiver pour nourrir leur famille comme ils le disent. Ils viennent pour s'enrichir avant tout. Ils s'en foutent de la terre et des Kasséna. C'est à

nous à protéger la terre de nos ancêtres. Nous ne les laisserons pas gâter notre terre comme ils l'ont fait ailleurs » (Membre du comité villageois de gestion du terroir (CVGT)).

« Le chef est leur complice. C'est lui qui attribue les terres au hasard sans penser aux enfants du village. Seulement pour quelques milliers de francs et quelques sacs de céréales. Nous les jeunes du village nous devons faire quelque chose sinon le futur s'annonce mal (Jeune Kasséna).

Infrastructures

Outre les pressions supplémentaires sur l'environnement et les tensions que nous venons d'évoquer, les villageois ont fait état de problèmes d'infrastructures qu'ils ont qualifiés de majeurs, au sens où c'est leur vie quotidienne qui en est affectée. Les infrastructures du village sont repérées sur la Figure 3. Si le manque d'infrastructures communautaires avait déjà été mentionné en 2003 (notamment parce que ni la banque de céréales, ni le moulin, ni l'un des forages n'étaient déjà plus fonctionnels) (Ed. PA, 2003), aujourd'hui la totalité des infrastructures fonctionnelles se limite à un forage, à une école de trois classes, aux logements des enseignants et à un pont.

En 2005 tout comme en 2003, il n'y a ni maternité, ni centre de soins primaires dans le village. Le seul centre de soins du département se trouve à Guiaro. Il dessert donc 19 villages et se trouve à 22 km de Koumbili en passant par la « route » et à 13 km en passant par la « piste » qui relie directement les deux localités ou à 8 km à vol d'oiseau. Par ailleurs, le village ne dispose d'aucun véhicule (motocyclette ou charrette attelée) qui puisse servir au transport des malades. Les villageois doivent donc se rendre au centre de santé par leurs propres moyens : à bicyclette, à pied, plus rarement en charrette, etc. Le centre de santé ne dispose pas non plus de moyens de transport adéquat au cas où les infirmiers doivent rejoindre les malades.

Dans le cas des migrants installés dans les hameaux de culture, la distance Guiaro-Koumbili doit être majorée de 7 km, puisque c'est à cette distance de Koumbili que se trouve le premier hameau. Ce qui signifie aussi que les enfants de ces hameaux qui fréquentent l'école de Koumbili effectuent deux fois 7 km par jour pour aller à l'école quand la cantine de l'école fonctionnait; mais depuis qu'elle ne fonctionne plus, la plupart des enfants ne vont plus à l'école. Cela signifie aussi que durant la saison sèche, lorsque les marres naturelles qui avoisinent les hameaux s'assèchent totalement, les filles ou les femmes de ces hameaux doivent également parcourir 14 km pour aller chercher l'eau au village, et quelquefois, nous ont-elles dit, sans la certitude de pouvoir avoir accès à cette eau, tant les files d'attente sont longues aux seuls points d'eau, et tant aussi la tension peut être forte entre les deux communautés. On devinait, dans les propos recueillis, l'importance stratégique du seul forage encore

fonctionnel, et ce que cela pouvait occasionner de craintes, de tensions ou de vexations de part et d'autre.

Discussion

Koumbili : un village à la croisée des chemins

L'exploitation du terroir de Koumbili a donc connu une intensification importante sous l'effet combiné de plusieurs facteurs qui dépassent largement la « juridiction » ou la maîtrise des villageois. Si la situation en 2003 pouvait encore inviter un certain optimisme quant à l'adéquation relative entre le niveau de peuplement humain, d'une part, et le niveau et l'état des ressources naturelles, d'autre part, il semble que la donne ait changé. L'augmentation de population a engendré de nouvelles difficultés sanitaires, alimentaires et d'insertion sociale, les nouveaux arrivants (dont une grande partie de femmes et de jeunes souvent dépouillés de leurs biens) constituant un poids supplémentaire pour les familles d'accueil au village et pour le terroir de Koumbili. Un des enjeux majeurs réside dans la conservation du potentiel productif du terroir et l'accès à l'eau, éléments clés dans les activités de production agro-sylvo-pastorales et dans la durabilité de la sécurité alimentaire.

Cette modification de la situation de Koumbili est riche d'enseignements concrets sur l'expérience du village et la façon dont il se transforme. Elle est cependant peu surprenante considérant : (1) la vulnérabilité du Burkina Faso à toutes sortes de crises (écologiques, climatiques, économiques et politiques) et (2) la faible capacité d'ajustement et de compensation des populations locales, surtout face à des ondes de choc comme celles qui résultent du changement climatique (réduction de la saison des pluies, vagues de migration subséquentes pour l'accès à l'eau et aux terres, conflits d'usage) et/ou de l'instabilité politique dans les pays voisins (Brockhaus et al., 2003; Banzhaf et al., 2000; Barrière et Barrière, 1997; Laurent et Mathieu, 1994). Comment, dans ce contexte, un village comme Koumbili peut-il continuer à subvenir aux besoins de base de tous ses habitants en évitant la voie de la non-durabilité?

Cela passera probablement par plusieurs voies, telles l'aménagement du territoire et « les bonnes » pratiques dans divers domaines. Comme le soulignent certains auteurs à propos des bonnes pratiques agricoles, celles-ci doivent plutôt « être discutées et négociées par tous les acteurs et surtout être adaptées aux situations particulières des producteurs émanant de la société civile ». D'où l'importance de « l'implication de l'État et des autres acteurs, sous une forme de partenariat contractuel, selon un système décentralisé de soutien à une agriculture intégrée » (Traoré et Sankara, 2004). Dans la foulée d'Éla (1982), nous pensons que les voies incontournables sont les associations et organisations par lesquelles les communautés des villages seront véritablement au cœur du développement local – entendons par là le développement ou le renouvellement *des capacités*

d'organisation locales – puisque c'est l'une des clés de l'avenir des villages (Éla, 1982).

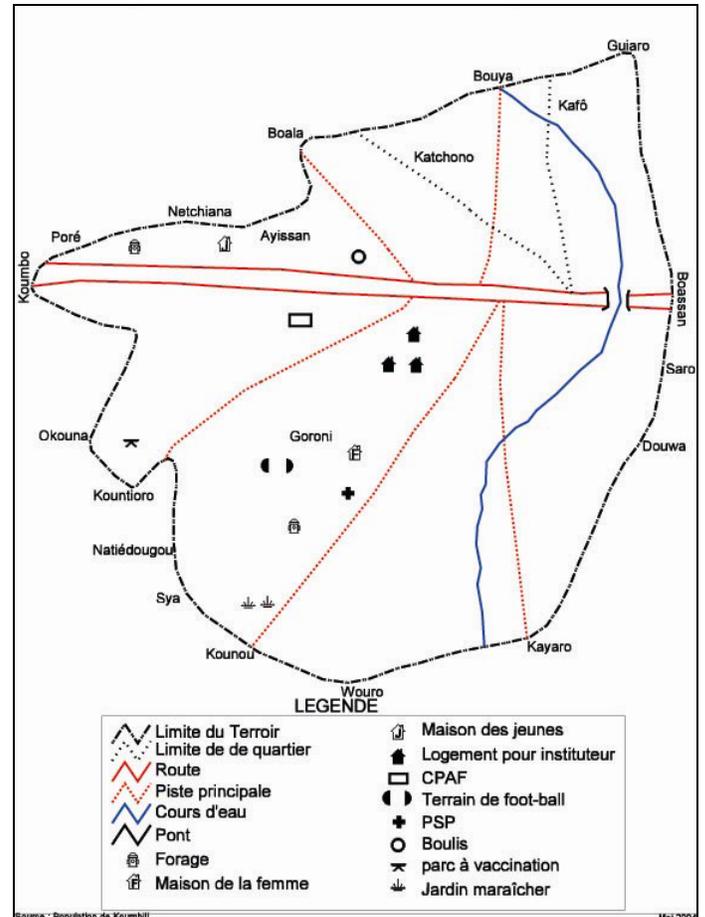


Figure 3. Carte des infrastructures de Koumbili (2005). La légende indique, par ordre d'apparition : forage, moulin à grains, banque de céréales, pont, école, logement des enseignants. L'un des deux forages, le moulin à grain et la banque de céréales ne sont pas fonctionnels.

Décentralisation

La politique de décentralisation du Burkina Faso s'est faite par étapes; elle a débuté en 1996 avec la création des communes dites urbaines (communes urbaines et chefs-lieux de province) et a connu un passage à vide entre 2000 et 2004. L'extension de la décentralisation au monde rural ne s'est finalisée qu'en 2006 avec la création des communes rurales sur le découpage actuel des départements; il ne s'agit donc pas d'entités sociologiques^{12,13}.

¹² L'avènement de la décentralisation fait suite à l'adoption du Code général des collectivités territoriales au Burkina Faso (2005) qui statue sur les compétences transférées aux collectivités locales et vient boucler la boucle relativement au

Les villages (ils sont 8 000) sont à la base du montage organisationnel de la décentralisation, après les communes, les provinces et les régions. Chaque village sera pourvu d'un Comité villageois de développement (CVD) qui se substituera en quelque sorte au Comité villageois de gestion des terroirs (CVGT) créé lors du PNGT. Le défi – et il est majeur – est de faire vivre ces nouvelles structures locales dans une optique de développement local durable, d'autant plus que la plupart des membres des ces comités sont analphabètes et n'ont qu'une idée approximative des attributions du CVD et de leur rôle au sein de celui-ci. Le relever demandera donc un accompagnement conséquent afin d'assurer un renforcement convenable des capacités de ces comités et d'appuyer les nouveaux élus dans la maîtrise de leurs fonctions, notamment aux niveaux communal (inter-villageois) et villageois. L'inclusion pleine et entière des femmes et des jeunes doit aussi être une priorité, ce qui ne nous est pas apparu évident lors de l'enquête de 2005 : les femmes étant systématiquement exclues de tous les mécanismes de prise de décision et les jeunes (surtout les jeunes pères de familles) se plaignant de ne pas avoir de place dans les différents forums du village ou d'être un groupe aux besoins constamment négligés.

Ce renforcement n'implique pas seulement l'appui aux institutions gouvernementales régionales et sous-régionales. Il implique aussi, et surtout, l'appui aux groupes de la société civile et aux universités afin de mettre l'accent sur la conservation, l'utilisation rationnelle, le partage juste et équitable des ressources (FAO, 2005). Il implique aussi de construire et d'entretenir des partenariats solides et durables ayant fait la preuve de leur impact et de leur appropriation au service des communautés. Il implique aussi une meilleure articulation des différentes initiatives entre elles en fonction des programmes de développement local. Cela semble évident, mais ce qui fait le plus défaut sur le terrain, selon notre évaluation rurale participative, c'est la difficulté de pérenniser les initiatives en ce sens.

Groupes de la société civile

Souvent, les groupes sociaux n'ont pas la formation et/ou la disponibilité suffisante pour présenter des projets crédibles. Le manque d'infrastructures intermédiaires de soutien et d'accompagnement peut facilement entraîner une démobilité de l'adhésion à des organisations de la société civile, et par conséquent un affaiblissement du tissu associatif. D'où le manque de crédibilité des associations locales face aux institutions d'appui, quelles soient locales, régionales ou

nationales. Le point de vue de ces associations est pourtant particulièrement informatif et souvent porteur des solutions davantage pérennes : celles qui peuvent améliorer une situation parce qu'elles ont le plus de chance de trouver preneur auprès des citoyens « ordinaires », hommes et femmes, notamment ceux « d'en bas ».

Il est donc important que les programmes et projets de développement s'appuient sur des dynamiques communautaires ou associatives, en vue de l'intérêt général (Marie, 2005; Waltner-Toews *et al.*, 2003). Cette démarche inclusive permet d'intégrer les connaissances traditionnelles ou locales. Le principe de ces initiatives serait de promouvoir un développement approprié et pluridimensionnel qui s'inscrirait à l'échelle du territoire de Koumbili de manière à s'intégrer aux conditions locales particulières, donc plus durable tant d'un point de vue social, économique qu'écologique.

Connaissance du terrain

Dans la perspective du développement local durable (Gendron, 2007; Lévesque, 2007; Gagnon, 2005; Favreau, 2003) et territorial (Jean, 2006) les études de cas à base communautaire sont incontournables pour mieux connaître le terroir, appréhender son dynamisme et ses groupements, évaluer son potentiel et identifier ses besoins. Malheureusement, dans la zone considérée, peu d'information étaient accessibles faute d'avoir été publiées. L'un des avantages de la présente ERP est d'être accessible aux populations concernées. L'organisation de la connaissance du terroir peut ainsi revenir plus facilement aux villageois.

Les études à base communautaires sont très utiles pour réaliser des bilans qualitatifs des types de situations et des types de problèmes, bilans dont on ne peut faire l'économie pour informer les logiques des dispositifs d'actions et de réseautage, à partir des rationalités explicites des acteurs aux prises avec les situations concrètes que l'on cherche à améliorer. C'est ainsi que la connaissance du terrain nous a permis de nous rendre compte qu'une attention particulière devrait être consacrée aux communautés en tant que telles (i.e., indépendamment des projets de développement), notamment à cause des mutations qui sont en train de s'y produire et qui sont souvent laissées hors du champ d'analyse. L'expérience de Koumbili nous a montré qu'il y avait des tensions, des conflits et peut-être aussi des contradictions importantes qui travaillaient les populations rurales, même si celles-ci n'étaient pas toujours perceptibles au premier abord. Au début de notre enquête, en effet, chaque fois que nous posions la question de savoir comment se déroulait la coexistence entre les communautés ethniques, tout le monde (Kasséna, Mossi et Peuls) nous répondait de la même manière : « il n'y a pas de problème interethnique à Koumbili. Nous vivons dans l'entente et quand il y a un problème les chefs des trois communautés ethniques se consultent pour le résoudre ».

dispositif institutionnel de décentralisation en instituant les communes rurales (troisième type de collectivité locale après la province et la région) sur le découpage actuel des départements. La question du découpage a longtemps été un point d'achoppement du processus de communalisation. Le problème a été résolu en utilisant le même découpage que celui des départements actuels en raison des avantages administratifs que présente cette solution (Fournier, 2006).

¹³ Le département est une unité de circonscription administrative qui correspond au montage organisationnel de la déconcentration (ne pas confondre avec le montage de la décentralisation).

Précisément à cause de telles réactions, l'on a souvent présumé l'homogénéité du champ politique et social villageois, lesquels sont représentés comme exempts de tensions, de brigues ou de conflits d'intérêts; alors que ceux-ci sont bien souvent traversés, comme dans toute société du reste, par des clivages, des solidarités et des inimitiés claniques ou lignagères parfois fort préjudiciables pour le capital social villageois ou les tentatives de redistribution du pouvoir. En d'autres termes, cela signifie que les projets de développement doivent tenir compte des dynamiques sociales et, quelquefois, des mutations qui travaillent de l'intérieur les collectivités rurales, si tant est que leur objectif est de renforcer les organisations de la société civile villageoise pour leur permettre de s'adapter aux changements globaux qui les affectent.

En outre, les études impliquant les communautés peuvent aussi être d'une grande utilité pour développer une connaissance et une confiance mutuelles entre partenaires, base sur laquelle peuvent se construire des partenariats durables et des interventions ou des appuis appropriés. C'est ainsi que le dialogue engagé lors de l'ERP de 2005 a donné lieu un an plus tard (2006) à Koumbili à une réflexion collective approfondie sur l'organisation du village, à l'occasion de laquelle plusieurs modèles de gouvernance villageoise ont été présentés et discutés avec les membres de la communauté. Ce qui nous amène à considérer le rôle des universités.

Rôle des universités

Les établissements d'enseignement supérieur ont un rôle important à jouer dans l'innovation sociale communautaire (Allain, 2006; Fontan et al., 2005; Petitclerc, 2003; Lévesque, 2002; Bouchard et al., 1999) et le développement durable (Vanderlinden et Chouinard, 2006)¹⁴. C'est dans cette optique qu'a été conçu le partenariat de renforcement institutionnel entre l'Université de Ouagadougou et l'Université de Moncton qui a pour thème directeur la gestion des écosystèmes basée sur les communautés villageoises. Le village de Koumbili est l'un des deux villages associés au partenariat¹⁵.

Ce partenariat vise à renforcer l'impact communautaire des programmes de formation de l'Université de Ouagadougou, c'est-à-dire à rapprocher l'université du milieu communautaire, et à promouvoir une logique d'innovation sociale basée sur les

communautés rurales. En effet, la culture universitaire classique ne valorise pas assez le travail de terrain avec les acteurs locaux (d'où l'image du corps professoral enfermé dans sa « tour d'ivoire »). Cette culture ne valorise pas assez non plus le travail en équipe pluridisciplinaire qui est pourtant une condition *sine qua non* de la compréhension et de la résolution des problèmes complexes comme la pauvreté et la dégradation de l'environnement. C'est pourquoi le partenariat vise aussi à promouvoir une meilleure intégration des disciplines autour des thèmes centraux que sont les écosystèmes naturels, la sécurité alimentaire, l'éducation et l'équité des genres. Ce réseautage disciplinaire devrait bonifier la portée pratique de l'enseignement et la recherche (recherche-action ou recherche-développement).

La portée pratique inclut l'accompagnement de la société civile et des groupes associatifs (incluant les groupements villageois et les radios rurales, dont les associations de femmes qui prennent le leadership pour l'accès à l'eau potable et la création de jardins communautaires); le renforcement du leadership associatif en vue de la médiation environnementale, de la résolution des conflits et de l'amélioration des situations nutritionnelles; la formation des femmes et des filles; la création de « passerelles » entre le rural et l'urbain (e.g., échanges, jumelages, stages); et le développement de matériel de formation. Nous expliquons dans la conclusion comment cette situation confère un rôle intéressant aux universités.

Conclusion

À la lumière des résultats des enquêtes rurales participatives que nous avons menées successivement en 2005 nous pouvons tirer un certain nombre d'enseignements. Les effets du changement climatique dans les territoires ruraux du Burkina Faso se traduisent essentiellement par une réduction de la période de la saison des pluies, une baisse non négligeable de la quantité totale des précipitations, une accélération de l'érosion, de la dégradation des sols et du couvert végétal. Il en résulte donc non seulement des contraintes importantes de développement pour les populations rurales qui doivent dès lors s'adapter aux nouvelles conditions climatiques et trouver des semences adaptées à croissance rapide et plus résistantes à la sécheresse. Mais, par ailleurs, cela entraîne aussi des vagues de migrations pour l'accès à l'eau et à de meilleures terres. Du coup, des terroirs auparavant peu ou pas surchargés deviennent très sollicités et se retrouvent très vite à la limite de leur capacité de charge, occasionnant dès lors des pressions énormes sur les ressources naturelles et des conflits d'usage entre agriculteurs et éleveurs, les producteurs de coton et les apiculteurs, les partisans de la gestion parcimonieuse des ressources et terres et les partisans de l'agrobusiness.

Dans le cas de Koumbili, il apparaissait clairement qu'un projet comme le nôtre, même s'il n'avait pas vocation à s'occuper des questions de sécurité foncière, de droits des minorités et des migrants, de médiation et de résolution de conflits, ne pouvait néanmoins pas ignorer ces problèmes et leur impact sur

¹⁴ Innovation sociale : toute nouvelle approche, pratique ou intervention, ou encore, tout nouveau produit ou service mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social, et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés (Bouchard et al., 1999). Les processus innovants mettent en jeu des connaissances qui évoluent dans un contexte réticulaire où des producteurs, des gestionnaires et des consommateurs adoptent des modalités innovatrices de mise en valeur des ressources locales (Callon, 1989 cité dans Fontan et al., 2005).

¹⁵ Le renforcement institutionnel peut être envisagé comme une alternative à l'aide par projet. Plutôt que de confier la réalisation d'un projet à une administration ou à une entreprise (publique ou privée), le renforcement institutionnel cherche à renforcer la capacité des entreprises, des organisations de base et des administrations dans un même temps (Lecomte, 1986).

l'environnement et la capacité de la communauté à inventer des solutions de gestion des ressources naturelles «discutées et négociées par tous les acteurs» et surtout «adapté aux situations particulières des producteurs émanant de la société civile» (Traoré et Sankara, 2004)¹⁶. Naturellement, pour un pays comme le Burkina Faso qui a besoin «d'un appui technologique approprié et d'un renforcement convenable de capacités»(PNUE, 2004)¹⁷, il est vrai certes qu'il faut fournir un support conséquent et constant aux institutions gouvernementales régionales et sous-régionales, afin de mettre l'accent sur la conservation, l'utilisation rationnelle et un partage juste et équitable des ressources existantes (FAO, 2005)¹⁸. Cependant, comme les associations de la société civile, en particulier dans les zones rurales, n'ont souvent ni la formation suffisante ni l'appui technique nécessaire pour concevoir et présenter des projets crédibles à des agences ou des fondations subventionnaires, il est également nécessaire de prévoir un support et encadrement adéquats dans le même sens, sous peine d'assister à une démobilisation du membership populaire de ces associations et à l'affaiblissement du tissu associatif. Notamment parce qu'il est désormais évident que, au-delà des problèmes classiques de développement et de réduction de la pauvreté, les populations rurales (surtout au sud du Burkina Faso) sont de plus en plus confrontées à des problèmes supplémentaires d'accueil et d'intégrations des migrants, de montage foncier complexe à cause de la politique de la décentralisation et de la réforme agraire et foncière, d'insécurité foncière et d'appropriation privée de la terre. Et tout cela dans un contexte où ni l'État ni ses représentants administratifs locaux (représentants administratifs villageois, conseillers municipaux, maires, préfets, hauts-commissaires) n'ont plus le capital de légitimité ou de crédibilité qui leur auraient permis, de concert avec les autres acteurs de ce type de conflit (chef du village, chef de terre, chef des migrants, etc.), de négocier des solutions durables et acceptées par tous (Nelen et al., 2004; Brockhaus et al., 2003; Laurent et Mathieu, 1994).

Dans ce contexte, l'une des voies privilégiée par le projet « Gestion des écosystèmes basée sur la communauté » a été celle de l'appui technique aux collègues des universités du sud (en l'occurrence ici l'Université de Ouagadougou) afin que ceux-ci puissent accompagner la société civile et les entreprises associatives dans leur projet d'assurer la sécurité alimentaire et le renforcement d'un leadership associatif et communautaire, dans le but de développer à la fois une culture universitaire de l'implication communautaire et une culture endogène de prise en charge de soi chez les membres des communautés rurales via le renforcement des capacités des organisations paysannes et des associations de la société civile.

¹⁶ Traoré, N.A., Sankara, S., 2004. L'analyse institutionnelle des perceptions des différents acteurs sur les BPA dans les systèmes mixte coton-céréales-élevages, Conclusion <http://www.ird.bf/actualites/atelierfao.htm> Consulté le 5 mars 2006.

Aussi le défi, tant pour l'Université de Ouagadougou que pour ses partenaires canadiens, a été de capitaliser sur les connaissances locales traditionnelles afin de développer un plan d'intervention basé sur les communautés locales. Cette situation, comme nous avons pu le constater sur le terrain, confère un rôle très intéressant aux universités et aux universitaires, qui apparaissent dès lors à bien des égards comme des partenaires et des acteurs plus neutres et bien plus en mesure de jouer un rôle efficace de médiateur et d'accompagnateur dans ce genre de situation que ces acteurs classiques dont nous avons dit plus haut qu'ils avaient épuisé le capital de crédibilité et de confiance qui leur aurait permis de jouer un rôle de premier plan dans la pacification de ces situations conflictuelles¹⁹.

Remerciements

Les auteurs remercient avec gratitude les personnes qui ont contribué à cette étude, en particulier la population de Koumbili et les trois étudiants de l'Université de Ouagadougou qui sont à la base du dialogue et de la réflexion qui ont été engagés avec le village. Ils remercient aussi les professeurs de l'Université de Ouagadougou, le personnel du CEPAPE ainsi que l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Ils tiennent enfin à remercier vivement les réviseurs anonymes et les volontaires pour leurs commentaires appropriés et forts pertinents. Les auteurs sont toutefois seuls responsables des erreurs ou omissions que pourrait comporter cet article.

Notices biographiques

Ibrahim Ouattara PhD, Professeur au Département de philosophie, Faculté des arts et des sciences sociales, Université de Moncton. Spécialisé en philosophie politique et sociale et en éthique appliquée, il s'intéresse notamment au multiculturalisme, au droit des minorités et aux questions identitaires. Il mène avec Carole Tranchant plusieurs projets sur les paramètres d'intégration des immigrants en région (centre d'excellence Métropolis Atlantique). Il mène aussi plusieurs projets sur la gouvernance locale et la gestion de crise en zone rurale au Burkina Faso (ACDI).

Omer Chouinard, PhD, Professeur au Département de sociologie et Directeur du Programme de Maîtrise en études de l'environnement à l'Université de Moncton. Chercheur principal dans un projet sur la gestion intégrée et les zones côtières et la gouvernance environnementale locale (CRSH). Il s'intéresse aussi à l'engagement communautaire face aux enjeux du changement climatique ainsi qu'aux projets alternatifs de la gestion des ressources dans le champ de l'économie sociale. Il est membre de l'équipe sur la gestion des écosystèmes au Burkina Faso

¹⁹ Sur les forces et les limites des différents acteurs et médiateurs de ce type de conflits, voir surtout Brockhaus et al. (2003) et Laurent et Mathieu (1994).

Carole C. Tranchant PhD, Professeure à l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales, Faculté des sciences de la santé et des services communautaires, Université de Moncton. Ses recherches portent sur la qualité et la salubrité des aliments, la nutrition appliquée, la durabilité des systèmes industriels et les stratégies transversales de développement durable. Elle mène avec Ibrahim Ouattara plusieurs projets sur l'intégration des immigrants en région (centre d'excellence Métropolis Atlantique) ainsi que plusieurs projets de développement communautaire au Burkina Faso (ACDI).

Jean-Paul Vanderlinden PhD, Professeur au programme de Maîtrise en études de l'environnement, Université de Moncton. Son champ d'intérêt principal est l'importance de l'interdisciplinarité pour comprendre le phénomène des changements climatiques. Il s'intéresse aussi à la gestion intégrée des zones côtières au Canada et en Europe, et a à son actif plusieurs projets financés par le CRSH et le réseau d'excellence AquaNet. Il est membre de l'équipe sur la gestion des écosystèmes au Burkina Faso

Bibliographie

- Allain, G., 2006, Une innovation organisationnelle acadienne pour les minorités francophones en milieu urbain : le Centre scolaire-communautaire en Acadie du Nouveau-Brunswick et son essaimage ailleurs au Canada, In A. Magord (dir.), *Adaptation et innovation, Expériences acadiennes contemporaines*, Collection Études Canadiennes, Vol. 3, Bruxelles, pp. 141-154.
- Banzhaf, M., B. Drabo, et H. Grell, 2000, From conflict to consensus. Toward joint management of natural resources by pastoralists and agro-pastoralists in the zone of Kishi Beiga, Burkina Faso, *Securing the commons*, No 3, 38 p.
- Barrière, O. et C. Barrière, 1997, Le foncier-environnement, Fondements juridico-institutionnels pour une gestion viables des ressources naturelles renouvelables au Sahel, FAO Études législatives – 60, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, 120 p.
- Bouchard, C., et Groupe de travail sur l'innovation sociale, 1999, Contribution à une politique de l'immatériel, Recherche en sciences humaines et sociales et innovations sociales, Conseil québécois de la recherche sociale, Québec, Canada, [En ligne] : http://www.fqrsq.gouv.qc.ca/upload/nouvelles/fichiers/nouvelle_101.pdf, consulté novembre 2006.
- Brockhaus, M., T. Pickardt, et B. Rischkowsky, 2003. Médiation dans un cadre en mutation, Victoires et défaites dans la gestion des conflits liés aux ressources naturelles dans le sud-ouest du Burkina Faso. International Institute for Environment and Development, Programmes Zones Arides, Dossier no 125.
- Camilleri, J.-L., 1993, Dialogue avec la brousse, Village, ethnie et développement, L'Harmattan, Paris, 154 p.
- Chambers, R., 1994, Participatory rural appraisal (PRA): Challenges, potentials and paradigms, *World Development*, 22, 10, pp. 1437-1454.
- Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, 1992, Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement, [En ligne] : <http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>, consulté juillet 2008.
- Ela, J.-M., 1982. L'Afrique des villages, Karthala, Paris, 230 p.
- Favreau, L., 2003, L'économie sociale et solidaire : contribution éthique au développement d'une mondialisation à visage humain, Analyse et pistes de réflexion pour le programme interdisciplinaire Éthique de l'économie, Division de la prospective, de la philosophie et des sciences humaines de l'UNESCO, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, [En ligne] : <https://depot.erudit.org/id/001913dd>, consulté juillet 2008.
- Food and agriculture organization (FAO), 2005, Glossaire. Qu'entendons-nous par « écosystème » et par « biens et services environnementaux » ? Conférence internationale FAO/Pays-Bas, 31 janvier-4 février 2005, [En ligne] : http://www.fao.org/ag/wfe2005/glossary_fr.htm, consulté mars 2006.
- Filliettaz, L., 2003, Les conséquences de la crise ivoirienne sur les pays sahéliens enclavés : un premier tour d'horizon, *Afrique Contemporaine*, 205, 1, pp. 5-16.
- Fontan, J.-M. et P.-A. Tremblay, 2005, Renouveau des paradigmes du développement local : point de vue critique et prospectif. In Danièle Lafontaine et Bruno Jean (dir.), *Territoires et fonctions : des politiques aux théories, Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats*, Éditions du GRIDEQ et du CRDT, Rimouski, pp. 151-168.
- Fontan, J.-M., J.-L. Klein, et D.G. Tremblay, 2005, L'innovation sociale au cœur du développement des territoires, In *Innovation socio-territoriale et reconversion économique : le cas de Montréal*, L'Harmattan, Paris, pp. 11-27.
- Fournier, C., 2006, Document d'orientation stratégique de projet, Appui aux communes rurales et aux initiatives intercommunales, Gouvernement du Burkina Faso, Fonds de l'équipement des Nations Unies et Programme de développement des Nations Unies, Burkina Faso, 88 p.
- Gagnon, C., 2005, Développement durable et viable : enjeux sociaux et scientifiques. In Danièle Lafontaine et Bruno Jean, 2005, *Territoires et fonctions, Tome 1 : Des politiques aux théories : les modèles de développement régional et de gouvernance en débats*, Éditions du GRIDEQ et Éditions du CRDT, Rimouski, pp. 199-215.
- Gagnon, C et M.-J. Fortin, 1999, La gouvernance environnementale locale, Où est le timonier, *Économie et solidarités*, 30, 2, pp. 94-111.
- Gauthier, B., 2004, La structure de la preuve. In B. Gauthier (dir), *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, 4^e éd., PUQ, Québec, pp. 129-158.
- Geoffrion, P., 2004, Le groupe de discussion, In B. Gauthier (dir), *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, 4^e éd. PUQ, Québec, pp. 333-356.
- Gendron, C., 2007. Vous avez dit développement durable, Presses internationales polytechniques, Paris, 132 p.
- Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), 2007, Groupe II : groupe d'évaluation de la sensibilité, de la capacité d'adaptation et de la vulnérabilité des systèmes naturels et humains au changement climatique, Rapport disponible sur le site Internet du Groupe II du GIEC : [En ligne] : <http://www.ipcc-wg2.org> consulté juillet 2008.
- Gouvernement du Burkina Faso, 2005, Code général des collectivités territoriales (CGCT). Texte de loi n°055-2004, promulgué en mars 2005, Burkina Faso, Ouagadougou, 5 p.
- Hamel, J., 1997, L'Étude de cas en sciences sociales, Collection outils de recherche, L'Harmattan, Paris, 122 p.
- Hussein, M., 2000, L'émergence de l'individu dans les sociétés du Sud, In Y. Michaud, *L'Individu dans la société d'aujourd'hui*, Éditions Odile Jacob, Université de tous les savoirs, Vol. 8, Paris, pp. 187-204.
- Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), 2003, Burkina Faso, La pauvreté en 2003, Résumé, Ministère de l'économie et du développement (MEDEV), Gouvernement du Burkina Faso, Ouagadougou, 34 p.
- Jean, B., 2006, Le développement territorial : un nouveau regard sur les régions du Québec, *Recherches sociographiques*, XLVII, 3, pp. 465-474.
- Jodelet, D., 2003, (dir.), *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 447 p.
- Kaboré, L., 2004, Du PNGT 1 au PNGT 2, les acquis d'une approche participative, Gros plan – Dossiers spéciaux, L'Hebdomadaire du Burkina, n°250.
- Klein, J.-L., 2007, La recherche action en développement local : possibilités et contraintes, In M. Anadon (dir.), *La recherche participative : multiples regards*, PUQ, Québec, pp. 31-45.
- Klein, J.-L., et Harrisson, D., 2007, L'innovation sociale, Émergence et effets sur la transformation des sociétés, PUQ, Québec, 465 p.
- Laperrière, A., 2004, L'observation directe, In B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, 4^e éd. PUQ, Québec : 269-291.
- Laurent, P. J. et Mathieu, P., 1994, Migrations, environnement et projet de développement, In Laurent, P. J., *Migrations et accès à la Terre au Burkina Faso*. Academia-Erasme, Louvain-La-Neuve CIDEP, pp. 87-133.

- Lecomte, B.J., 2006, L'aide par projet, Limites et alternatives, Études du centre de développement, Centre de développement de l'OCDE, Paris, 149 p.
- Lévesque, B., 2007, Économie plurielle et développement territorial dans la perspective du développement durable : quelques éléments théoriques de sociologie économique et de socio-économie, CRISES, Collection Études théoriques, 63 p.
- Lévesque, B., 2002, Entrepreneurship collectif et économie sociale, Entreprendre autrement, Cahiers de l'ARUC-ÉS (Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale), n°1-02-2002, 40 p.
- Nelen, J., N. Traoré et M. Ouattara, 2004, De la colonisation du vide à la concertation sur le plein, Réglementation de l'exploitation d'une zone pastorale à Samorogouan, Burkina Faso, International Institute for Environment and Development, Dossier no 129, Londres, 57 p.
- Marie, A., 2005, La coopération décentralisée et ses paradoxes, Dérives bureaucratiques et notabiliaires du développement local en Afrique, Editions Karthala, Paris, 227 p.
- Ministère de l'économie et du développement (MEDEV), 2004, Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, Gouvernement du Burkina Faso, Ouagadougou, 131 p.
- Munasinghe, M., 2007, Making development more sustainable: Sustainomics Framework and Practical Applications, Sri Lanka, MIND Press, 636 p.
- Ouattara, I. et C.C. Tranchant, 2005, Actualisation des données relatives aux communautés villageoises. Rapport d'activité, PUCD Volet 1 S-62590 Gestion des écosystèmes basée sur les communautés au Burkina Faso, Université de Moncton, Moncton, Canada, 19 p.
- Paré, E., 2003, État des lieux du village de Koumbili : Orientation en vue de la mise en place du projet « Gestion des écosystèmes basée sur les communautés au Burkina Faso », Bureau d'études Edmond Paré, Études et Réalisations, Ouagadougou, Burkina Faso, 25 p.
- Petitclerc, M., 2003, Rapport sur les innovations sociales et les transformations sociales, Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), Cahiers de recherche du CRISES n°0313, Montréal, 41 p.
- Pochon, A., 2001, Les sillons de la colère : la malbouffe n'est pas une fatalité, Préface de Jean-Marie Pelt, Syros, La découverte, Paris, 126 p.
- Population de Koumbili et al., 2004, Plan de gestion du terroir de Koumbili. Rapport provisoire, Élaboré avec l'appui financier du PNGT2 et l'appui technique du bureau d'études BGB Méridien, Burkina Faso, 79 p.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2005, Rapport mondial sur le développement humain 2005 : la coopération internationale à la croisée des chemins, PNUD, Economica, Paris, 385 p.
- Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), 2004, Plan stratégique intergouvernemental sur l'appui technologique et le renforcement des capacités, Groupe de travail intergouvernemental, New York.
- Sauvé, L. et D. Proulx, 2007, Regard sur l'agriculture productiviste à la lumière de l'étude de cas de la production porcine industrielle, Réponse à une question posée à la Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement, dans le cadre de la consultation menée par la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, 21 juin 2007, 24 p., [En ligne] : www.unites.uqam.ca/ERE-UQAM/pdf/MemoireCAAQ-final-3.pdf, consulté juillet 2008].
- Thornton, P.K., P.G. Jones, T. Owiyo, R. Kruska, M. Herrero, P.M. Kristjanson, A. Notenbaert, N. Bekele et A. Omolo, 2006, Mapping climate vulnerability and poverty in Africa, Report to the Department for International Development, ILRI, Nairobi, Kenya, 171 p.
- Traoré, N.A. et S. Sankara, 2004, L'analyse institutionnelle des perceptions des différents acteurs sur les bonnes pratiques agricoles dans les systèmes mixtes coton-céréales-élevage, Compte-rendu de l'Atelier FAO-INERA sur les bonnes pratiques agricoles, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 18-20 mars 2004, [En ligne] : <http://www.ird.bf/actualites/atelierfao.htm>, consulté le 5 mars 2006.
- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), World wildlife fund (WWF), 1980, Stratégie mondiale de la conservation : la conservation des ressources vivantes au service du développement durable. Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Programme des Nations Unies pour l'environnement et Fonds mondial pour la nature, Gland, Suisse.
- Vanderlinden, J.-P. et O. Chouinard, 2006, Gestion intégrée des zones côtières du nord et de l'est du Nouveau-Brunswick. Un programme de recherche au service de communautés dans un contexte d'adaptation et d'innovation, In A. Magord, Adaptation et innovation, Expériences acadiennes contemporaines, Collection Études Canadiennes, Vol. 3, Bruxelles : 195-206.
- Venetoulis, J. et J. Talberth, 2005, Ecological Footprint of Nations, 2005 Update, Sustainability Indicators Program, Oakland, CA, 16 pp.
- Vermeulen, C., 2002, La zone villageoise de chasse de Sia (Ranch de Nazinga, Burkina Faso), Une expérience de gestion communautaire de la grande faune, Rapport interne de Nazinga, Projet de valorisation scientifique du ranch de gibier de Nazinga, Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux, Nature plus, Gembloux, Belgique, 36 p.
- Waltner-Toews, D., J.J. Kay, C. Neudoerffer, T. Gitaud, 2003, Perspective changes everything: managing ecosystems from the inside out, *Frontiers in Ecology and the Environment*, 1, 1, pp. 23-30